

La plateforme en mer prête à recevoir les éoliennes

En décembre, RTE (Réseau de transport d'électricité) a livré les installations de raccordement du parc éolien au large de Courseulles. Les travaux ont débuté en 2021.

Entretien



Jacques Frémaux, directeur du raccordement du parc éolien en mer du Calvados.

PHOTO : ANCHIVES

Les travaux de raccordement du parc éolien ont démarré en 2021. Quelles ont été les différentes phases de ce vaste chantier ?

Le chantier a démarré le 26 février 2021, par les travaux au poste électrique de Ranville, d'où part la liaison. On a ensuite réalisé les travaux de génie civil pour les 24 km de liaisons souterraines entre Ranville et Bernières-sur-Mer, où se trouve l'atterrissage (jonction entre les câbles terrestres et sous-marins). Les travaux ont duré un an et traversé douze communes.

En 2021, nous avons démarré les études en mer, notamment d'identification d'engins non explosés. En mai et juin 2022, avant l'arrivée de la plateforme au large, nous avons déroulé les câbles. Ils ont été protégés tout l'hiver, à un mètre de profondeur, pour que la pêche à la coquille se déroule bien.

En 2023, il nous restait à raccorder ces deux câbles sur la plateforme. Les opérations ont été menées en juin et finalisées en août, laissant place à des tests. Les câbles ont été mis sous tension le 21 novembre et le 22 décembre, avec 100 jours d'avance par rapport au planning.

En quoi consistaient les tests ?

Il fallait s'assurer que la fibre optique dialoguait bien entre la plateforme en



Pour réaliser le raccordement en mer, 150 personnes ainsi que six grands navires de travail, dont un navire câblé, ont été mobilisés en juin 2023.

PHOTO : CHRISTOPHE BEYSSIER

mer et nos installations. Côté câbles électriques, on a notamment injecté des tensions jusqu'à 180 000 volts avec des groupes électrogènes, pour s'assurer qu'ils étaient prêts à entrer dans le réseau le moment venu.

Vous parlez de 100 jours d'avance. Il n'y a donc eu aucun accroc ?

C'est le quatrième raccordement finalisé en France, après Saint-Nazaire (44), Saint-Brieuc (22) et Fécamp (76). On a profité de l'expérience de ces projets. On a également planifié nos travaux de façon optimale pour que les choses se déroulent comme prévu.

La météo a été de votre côté...

On intervenait sur la plateforme en partant de Ouistreham : il y avait une heure de bateau aller, une heure de retour. Les douze premiers jours où la plateforme a été mise à notre disposition, en juin 2023, on a eu un vent d'Est qui a rendu impossible l'accès. Ça avait mal démarré, mais les cho-

ses se sont arrangées. La météo a été clémente et nous a permis d'avoir ces jours d'avance.

Votre travail est désormais terminé sur ce parc éolien offshore ?

Il est terminé en termes de travaux. Les deux câbles sont sous tension et alimentent la plateforme. Il nous reste à dresser un bilan pour faire bénéficier les futurs projets de notre retour d'expérience. Sur la façade normande, le parc de Dieppe-Le Tréport est en phase de construction. D'autres sont en phase de développement.

RTE n'interviendra pas au moment de l'installation des 64 éoliennes ?

Ce n'est plus notre partie, nous nous arrêtons à la tête de câble, au niveau de la plateforme. Elle est prête à recevoir ces éoliennes, maintenant la balle est dans le camp du producteur (Éoliennes offshore du Calvados) !

Propos recueillis par
Tiphaine LE BERRE.